

Circuits des dolmens (repères M1 et M1D)

Niveau de difficulté : ●●○○○

Pour Joindre le point de départ du circuit « des Dolmens » identifié par le code M1 et M1D, en sortant de Martiel prenez la direction « Le Juge ». Après environ 5km garez-vous sur un parking empierré situé à droite de la route.

- 1- Point de départ : Il vous est proposé 2 variantes d'une part le circuit complet repéré **M1 d'environ 10,5km** permettant de voir 4 dolmens et de découvrir le paysage caussenard et d'autre part ce circuit abrégé noté **M1D d'environ 1,5km** se limitant à la visite de 3 dolmens et du cloup des Gleyettes.
Depuis la route en regardant le parking prenez le sentier montant côté de droite du parking.
- 2- Au sommet de la côte, prendre le sentier à droite en direction du dolmen du bois Del Rey. Après 100m vous verrez un petit bassin de 30cm de diamètre creusé dans la roche à même le sol.
- 3- Lorsque vous êtes au *dolmen du bois Del Rey* (1) prendre le sentier à gauche (par rapport au sens de votre marche) vers le dolmen du bois de Galtier
- 4- *Au dolmen du bois de Galtier* (2) suivre le sentier tout droit jusqu'au chemin.
- 5- Prendre le chemin à droite (direction nord). A la première intersection continuer tout droit sur 250mètres puis prendre un sentier à droite en direction du dolmen du Devès des Gleyettes et du Cloup des Gleyettes.
- 6- Cette direction vous invite à effectuer un aller/retour pour visiter le dolmen et le cloup des Gleyettes. En suivant ce sentier, vous arrivez à un embranchement en Y, 20 m à droite se trouve le dolmen des Gleyettes, 100 mètres à gauche le sentier vous conduit au cloup (petite grotte) des Gleyettes.
- 7- Au retour de la visite vous retrouvez le chemin, 2 options sont possibles :
 - 7 a) **circuit M1D** : En prenant le chemin à votre gauche vous rentrez tout droit au parking (400m)
 - 7 b) **circuit M1** : En prenant le chemin à votre droite, suivre jusqu'à une intersection en « T », prendre à gauche, lorsque vous arrivez face à une petite grange en ruine à l'intersection en « T » tourner à droite jusqu'à la route goudronnée menant à Lespinassière. Dans ce carrefour se trouve une copie de la croix des templiers (dont l'original a été transporté à Lacapelle Balaguier), se diriger à gauche vers Lespinassière.
- 8- Dans le hameau de Lespinassière doté un très beau bâti (ancien chai des templiers, caselle, habitat) poursuivre vers la droite sur la route goudronnée et monter jusqu'à l'intersection avec la RD146.
- 9- Prendre la RD146 sur votre gauche en montant au calvaire du Bournac (4), ce point vous offre un vaste panorama sur la vallée du lot et le plomb du cantal vers le nord. Poursuivre en prenant à la patte d'oie la route la plus à gauche en partie supérieure de ce grand espace ouvert se trouve, sur votre gauche, une maison en pierre autrefois habitée par le père Raphael Savignac (5). Poursuivre en découvrant côté sud le panorama sur le causse de Margues au sommet poursuivre tout droit en direction du Puech de la Celle, puis jusqu'au lieu-dit le Juge.
- 10- A l'intersection du Juge, se diriger en direction de Bramaloup et Marroule, laisser sur la droite le hameau de Bramaloup, poursuivre jusqu'au niveau d'un hangar tunnel vert à votre gauche.
- 11- A partir de ce point 2 possibilités :
 - + Faire un aller/retour de 1800mètres pour voir le dolmen de Marie Gaillard en continuant sur la route.
 - + Retour direct en direction du point de départ en prenant le chemin de terre à gauche.
- 12- Ce chemin se termine sur la route de Martiel au Juge. Au niveau de cette intersection se trouve une caselle à 2 étages récemment rénovée (2).
- 13- En sortant de ce chemin poursuivre tout droit sur la route goudronnée (direction Martiel) puis après 500m environ prendre le sentier à gauche, puis après quelques centaines de mètres tourner à droite sur un chemin en direction du parking.



(1)



(2)



(4)



(5)



(6)



(7)